

Maisons Paysannes de France

Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2012

tenue à la Mairie du 9^{ème} arrt de Paris à 14h30

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 12 mai 2012 à partir de 14 heures 30 dans les locaux de la mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris, 6, rue Drouot 75009 Paris.

La séance était présidée par le bureau :

- M. Georges Duménil, président,
- MM. Bernard Duhem et Jean-Marie Vincent, vice-présidents,
- MM. Jean-Paul Meckert, trésorier, et Philippe Mallard, trésorier-adjoint,
- MM. Francis Blois, secrétaire général, et Jean Hernandez, secrétaire général adjoint,

Ont été désignés : Madame Joëlle Maillard comme secrétaire de séance,
MM. Bernard Leborne et Pierre Plisson comme scrutateurs.

Les points de l'ordre du jour ont été passés en revue.

La présentation du rapport moral a été faite par le président Georges Duménil et celle du rapport financier et des comptes de l'exercice 2011 ainsi que le budget 2012 par le trésorier Jean-Paul Meckert. Ce dernier a communiqué la teneur des rapports du commissaire aux comptes, le cabinet AUDITOR à Paris – M. Bruno KNEZ.

Des échanges et explications de vote ont porté notamment sur les points suivants :

- La gestion de l'association devrait être plus participative avec les délégations
- L'évolution des motivations et des attentes des adhérents a été longuement évoquée (vieillesse, présence d'autres associations à buts voisins, participation à une action ciblée et non à un fonctionnement général, dépassement de la notion de préservation du patrimoine, largement comprise, pour aller vers des actions plus ciblées.
- L'augmentation des cotisations a été refusée par plusieurs personnes (adhérents à faible ressources), d'autres souhaitant un tarif plus élevé que prévu pour les entreprises et personnes morales

Vote des résolutions :

Les quatre résolutions proposées au vote des adhérents ont été adoptées.

Nombre des adhérents lors de l'établissement de la liste électorale : 6 942 ; votants présents ou représentés à l'assemblée : 1 760) :

- 1^{ère} résolution - approbation du rapport moral : pour 1 738, abstention 22, contre 0.
- 2^{ème} résolution - approbation du rapport financier et des comptes 2011 : pour 1 697, abstention 63, contre 0.
- 3^{ème} résolution - approbation du budget 2012 : pour 1 756, abstention 4, contre 0.
- 4^{ème} résolution – modification pour 2013 du tarif des adhésions et abonnement : pour 1 435, abstention 51, contre 274
 - adhésion avec revue (dont revue 22 €) : 52 €, couple 58 €, personne morale ou entreprise 58 €
 - adhésion sans revue : 30 €, couple 36 €, personne morale ou entreprise 36 €
 - adhésion 2^o département : 16 € dont 1 € pour le siège, couple 18 € dont 2 € pour le siège
 - abonnement seul : 36 €
 - supplément pour revue adressée hors de France : 8 €

Les Prix Maisons Paysannes - René Fontaine ont ensuite été remis aux lauréats par Georges Duménil, président, Mme Marie-Edith de Feuarent, représentant la Fondation du Patrimoine, et M. Louis Lenormand, architecte conseiller de la Fondation, administrateur de Maisons Paysannes de France, président du jury du concours. Les lauréats présents ont pu témoigner de leur forte implication dans leur projet de restauration.

La séance a été levée à 17 heures.

Le président, Georges Duménil

La secrétaire de séance, Joëlle Maillard